



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Développement des classes flexibles dans les établissements scolaires

Question écrite n° 45551

### Texte de la question

M. Robin Reda interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le développement des classes flexibles dans les établissements scolaires. Lors de la rentrée scolaire de 2021, ce sont 400 000 enfants en situation de handicap qui étaient scolarisés dans les établissements scolaires, soit une hausse de 19 % en 5 ans. Originaires du Canada et des États-Unis d'Amérique, les classes flexibles se développent peu à peu en France. Elles sont très présentes au sein des écoles maternelles et primaires, rares dans les établissements secondaires. Le but de ce dispositif est de favoriser les apprentissages ainsi que le bien-être des enfants. Chaque enfant est unique et présente des besoins particuliers (certains apprennent en étant debout, d'autres en étant assis et d'autres en manipulant des objets). Une étude de la clinique Mayo à Rochester de New-York menée auprès de 300 élèves sur une année scolaire a montré que la mise en place d'une classe flexible sur une année scolaire permettait d'augmenter de 12 % l'attention des élèves (apprendre tout en étant debout et en variant les postures). Les enseignants sont libres d'aménager eux-mêmes leur classe ; ainsi chaque classe est unique. Il est possible de miser sur des couleurs, différents rangements, la mise en place de canapé, ballons, tapis au sol, *fidget* pour pied ou main. L'aménagement d'une classe flexible génère de multiples avantages ; meilleure attention des élèves, amélioration de l'attention et de la relation entre l'élève et l'enseignant, davantage de motivation et limite du stress. Les classes flexibles sont favorables à tous les enfants et notamment aux enfants en situation de handicap qui ont la nécessité de bouger au cours de la journée. Face à l'ensemble de ces éléments bénéfiques, il interroge le Gouvernement pour savoir s'il envisage d'accorder des orientations et des crédits supplémentaires pour développer les classes flexibles.

### Données clés

**Auteur :** [M. Robin Reda](#)

**Circonscription :** Essonne (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45551

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 mai 2022](#), page 3241

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)